




Le prêt PASS-FONCIER®

Devenez propriétaire pour le prix d'une location





Vous souhaitez devenir propriétaire de votre résidence principale, le COVECOL vous propose le prêt PASS-FONCIER

-  dans un premier temps, vous remboursez les prêts bancaires souscrits pour la construction ou l'achat de votre logement (*pendant 25 ans maximum*) et les intérêts du prêt PASS-FONCIER,
-  ensuite, soit vous remboursez le capital du prêt PASS-FONCIER en une seule fois sans frais ou vous amortissez le capital du prêt PASS-FONCIER à un taux défini à l'avance (4.5 % TEG, hors assurance, pendant 10 ans maximum).


Avantages

-  bénéficiez :
 - d'un **prêt PASS-FONCIER à hauteur de 30 000 € à 45 000 €**, dans la limite de 30% du coût de l'opération,
 - d'une aide d'une collectivité locale de 3 000 à 5 000 €,
 - du Nouveau Prêt à Taux Zéro,
 - du Prêt à Taux Zéro Majoré,
 - d'un taux de TVA réduit à 5.5 % sur la construction.

Vous êtes

-  primo-accédant,
-  bénéficiaire d'une aide à l'accession à la propriété délivrée par une ou plusieurs collectivités locales,
-  vos revenus fiscaux sont inférieurs aux plafonds de ressources du PSLA*,
-  vous respectez les conditions d'octroi définies par le COVECOL.

Modalités

-  sous réserve des conditions d'octroi et après étude et analyse de votre projet, notre conseiller élaborera avec vous l'ensemble du montage de votre dossier PASS-FONCIER.

*Plafonds PSLA (Prêt Social Location Accession), - Revenu fiscal de référence 2008

Nombre de personnes du ménage	1 personne	2 personnes	3 personnes	4 personnes	5 personnes et +
Zone B et C (Province)	23 688 €	31 588 €	36 538 €	40 488 €	44 425 €

Pour tout renseignement complémentaire,
contactez-nous

Tél : 02 51 05 98 50
E-mail : pass-foncier@covecol.com

COVECOL

125, bd des Belges - 85036 La Roche-sur-Yon Cx
Les Herbiers, Fontenay-le-Comte, Challans et Les Sables d'Olonne

